



VILLE DE
DIEKIRCH

Demande numéro

Réservé aux Services industriels
de la Ville de Diekirch

DEMANDE

pour la réalisation d'un
raccordement au réseau de la
Télé – radiodistribution
(Antenne collective)

1) Nom :	Prénom :
2) Adresse : L-	
<small>CODE POSTAL</small>	<small>LOCALITE</small>
3) Rue :	N° :
4) Tél./GSM :	EMAIL :

5) Installateur responsable:

vous demande de bien vouloir procéder à l'adresse suivante:

6) Genre :	
7) Adresse : L-	
<small>CODE POSTAL</small>	<small>LOCALITE</small>
8) Rue :	N° :
9) Nombre d'appartements : (en cas de résidence)	<input type="text"/>

- 10) à l'établissement d'un nouveau raccordement d'une maison
11) à l'établissement d'un nouveau raccordement d'une résidence
12) à la modification du raccordement existant
13) au débranchement du raccordement existant

Précisions éventuelles : _____

_____, le _____

Signature du demandeur

Instructions générales

- Les travaux de gros-œuvre sont à coordonner avec les Services Industriels de la Ville de Diekirch.
- Pour le raccordement particulier une gaine de protection d'un diamètre minimal de 40mm doit être posée dans la tranchée à une profondeur de 80cm.
- Le point de raccordement au réseau du bâtiment doit se trouver le plus proche de la rue desservante.
- Le demandeur s'engage à exécuter les travaux de gros-œuvre à ses propres frais.
- Les travaux de raccordement sont exécutés par les Services Industriels de la Ville de Diekirch aux frais du demandeur.

Explications relatives aux diverses lignes de la demande :

LIGNE (S)	
1 – 4	Données concernant le demandeur de l'installation
2 et 3	Localité et adresse du demandeur
6	Genre de l'installation : maison unifamiliale, appartement, bureaux,...
7 + 8	Localité et adresse de l'objet de la demande
10	A cocher s'il s'agit d'une maison unifamiliale
11	A cocher s'il s'agit d'une construction de ≥ 2 unités)
12	Modification ou renouvellement du branchement existant (<i>préciser svp</i>)

Adresse d'envoi de votre demande :

Ville de Diekirch
Services Industriels
32, route de Larochette
L-9254 Diekirch

ou :

services.industriels@diekirch.lu

Trouvez plus d'informations sur www.diekirch.lu  Antenne collective